

03.009

**Alkoholverwaltung.
Geschäftsführung
und Rechnung 2001/02**

**Régie des alcools.
Rapport de gestion
et compte 2001/02**

Erstrat - Premier Conseil

[Bericht des Bundesrates 07.03.03](#)
[Rapport du Conseil fédéral 07.03.03](#)

[Bestellung: BBL, Vertrieb Publikationen, 3003 Bern](#)
[Commande: OFCL, diffusion des publications, 3003 Berne](#)

[Bericht GPK-NR/FK-NR 12.05.03](#)
[Rapport CdG-CN/CdF-CN 12.05.03](#)

[Ständerat/Conseil des Etats 02.06.03 \(Erstrat - Premier Conseil\)](#)

[Nationalrat/Conseil national 10.06.03 \(Zweitrat - Deuxième Conseil\)](#)

Marty Dick (R, TI): Le rapport de la Régie fédérale des alcools est normalement un point qui est traité avec un certain intérêt, certes, mais c'est quand même un point que nous abordons comme une affaire de routine. Or une lecture attentive de ce rapport - et le rapporteur en a parlé - met en lumière une situation que j'estime préoccupante, alarmante: c'est l'augmentation que je qualifie de spectaculaire de la consommation de spiritueux. En très peu de temps, à la suite de la baisse des prix, nous avons eu une augmentation de 38 pour cent de la consommation de spiritueux. Ce qui est encore plus inquiétant, c'est que ce sont surtout des jeunes qui consomment de plus en plus souvent de l'alcool; ce sont les jeunes qui se montrent les plus réceptifs au changement de prix. Je crois que le Conseil fédéral doit réagir d'urgence à cette situation.

Il est aussi assez inquiétant de voir que dans l'opinion publique, les médias, etc., le sujet actuellement le plus prisé est celui du cannabis. Il ne s'agit nullement de banaliser le cannabis, mais il y a une différence que tous les scientifiques font entre le degré de dangerosité du cannabis et celui de l'alcool. Dans la fameuse étude de l'équipe du professeur Roch, en France, on a établi une espèce d'échelle des substances psychotropes quant à leur dangerosité, et l'alcool y est en toute première position. Le cannabis est certes dangereux, mais très loin derrière l'alcool.

Je crois que ce que nous dit la Régie fédérale des alcools, ce que confirme l'Institut suisse pour la prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies, doit nous interpeller, et je demande au Conseil fédéral que des mesures soient prises très rapidement. Si on pense aux dégâts au niveau de la santé ou aux dégâts économiques que l'abus d'alcool provoque, on ne peut pas tout simplement prendre connaissance de ces phénomènes et attendre le rapport de l'année prochaine.